



**ADMISSION EN FORMATION
CONDUISANT AU DIPLÔME D'ÉTAT D'AIDE-SOIGNANT**

**DOSSIER DE SÉLECTION
À L'IFAS DU DOLMEN ANTENNE DE GENCAY
ANNÉE 2024/2025**

SÉLECTION GRATUITE

RENTREE LE 4 MARS 2024

INSCRIPTIONS

- Retrait et téléchargement des dossiers à partir du 06 octobre 2023
- Date limite de dépôt 12 Janvier 2024
- Examen des dossiers et entretien des candidats du 9 octobre 2023 au 19 Janvier 2024

Sous réserve de modification par l'ARS

1	Lire le dossier et bien remplir toutes les cases
2	Envoyer par courrier en <u>lettre suivie</u> le dossier d'inscription complet à : IFAS – Le Dolmen 71 rue du Dolmen 86000 Poitiers Le défaut de réception du dossier d'inscription ne saurait engager la responsabilité de l'établissement organisateur des épreuves de sélection.
3	Vous recevrez une confirmation par mail lorsque nous aurons reçu votre dossier complet.

CONDITION D'ADMISSION

Etre âgé de dix-sept ans au moins à l'entrée en formation. Aucune dispense d'âge n'est accordée et il n'est pas prévu d'âge limite supérieur.

ATTENDUS

La sélection des candidats est effectuée par un jury de sélection sur la base d'un dossier et d'un entretien destiné à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation.

Le nombre de places ouvertes est de 25.

Les attendus et les critères sont les suivants :

ATTENDUS	CRITERES
Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité	Connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social, social ou sociétal
Qualités humaines et capacités relationnelles	Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit
	Aptitude à entrer en relation avec une personne et à communiquer
	Aptitude à collaborer et à travail en équipe
Aptitudes en matière d'expression écrite, orale	Maîtrise du français et du langage écrit et oral
	Pratique des outils numériques
Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique	Aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables
	Maîtrise de bases de calcul et des unités de mesures
Capacités organisationnelles	Aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail
Les connaissances et aptitudes peuvent être vérifiées dans un cadre scolaire, professionnel, associatif ou autre	

RÉSULTATS

Une note inférieure à **10/20 à l'examen** est éliminatoire.

Sont admis, dans la limite des places disponibles, les candidats possédant les connaissances et aptitudes requises suffisantes pour suivre la formation, conformément aux attendus nationaux. Ces attendus sont précisés en annexe de l'arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'État d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture.

Au vu des résultats, l'institut de formation établit une liste des candidats admis.

LA LISTE SERA AFFICHÉE LE 26 JANVIER 2024

- Sur le site du lycée du Dolmen rubrique institut de formation d'aides soignants
- Par affichage au lycée du Dolmen

AUCUN RÉSULTAT NE SERA DONNÉ PAR TÉLÉPHONE

Chaque candidat est informé personnellement par E-mail de ses résultats.

POUR VALIDER L'INSCRIPTION :

- **Vous disposez d'un délai de sept jours ouvrés** (c'est-à-dire jusqu'au 6 Février 2024). Au-delà de ce délai, le candidat est présumé avoir renoncé à son admission et sa place est proposée à un autre candidat selon le rang d'admission. (Cf. article 8 de l'arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'État d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture.)
- Si vous êtes retenu, **vous devrez régler les frais d'inscription et d'entrée à l'IFAS** d'un montant de 100 euros.

L'admission définitive est subordonnée à la production au plus tard le jour de la rentrée : *(Article 1 de l'arrêté du 12 avril 2021 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'État d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture)*

- « d'un certificat médical émanant d'un médecin agréé attestant que le candidat n'est atteint d'aucune affection d'ordre physique ou psychologique incompatible avec l'exercice de la profession à laquelle il se destine »
- « d'un certificat médical attestant que l'élève remplit les obligations d'immunisation et de vaccinations prévues le cas échéant par les dispositions du titre 1er du livre 1er de la troisième partie législative du code de la santé publique »

A l'entrée en formation, il vous sera demandé de prouver :

- que **vous êtes à jour de vos vaccinations** en complétant la fiche vaccinale qui vous sera remise
- que **vous êtes immunisé contre l'hépatite B**, au vu d'une sérologie avec **dosage des anticorps anti HBS > 10 UI et anti HBC négatif**
- **Vaccination obligatoire contre la COVID 19** conformément à Loi n°2021-1040 du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire

SI VOUS N'ÊTES PAS À JOUR DE VOS OBLIGATIONS VACCINALES À LA DATE D'ENTRÉE EN FORMATION, VOTRE ADMISSION NE POURRA PAS ÊTRE DÉFINITIVE.

FINANCEMENT DE LA FORMATION

En fonction de votre situation, vous pouvez bénéficier d'un financement :

- personnes salariées : vous pouvez demander à bénéficier d'une prise en charge du coût de la formation par votre employeur ou de l'Opérateur de Compétence (OPCO).
- personnes non salariées : prise en charge du coût de la formation par la Région.

A titre indicatif, le montant de la formation complète s'élève à 6 400€ pour l'année 2024- 2025. Le coût pédagogique est pris en charge dans son intégralité par la Région Nouvelle-Aquitaine.

RÉMUNÉRATION PENDANT LA FORMATION :

- Demandeur d'emploi indemnisé par Pôle emploi : l'inscription comme demandeur d'emploi doit être effectuée **avant l'entrée en formation**.
- Salarié d'un établissement public : les démarches sont à faire auprès de votre employeur.
- Salarié d'un établissement privé : les démarches sont à faire auprès de votre employeur et de l'OPCO concerné.
- Autre cas, une demande de bourse sanitaire et sociale est possible. Elle sera à déposer auprès du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine.

Les éléments constitutifs du dossier à envoyer par courrier sont les suivants :

- 1. Une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité
- 2. La fiche administrative – fiche n° 1
- 3. Une lettre de motivation manuscrite – fiche n° 2
- 4. Un document manuscrit relatant, au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation. Ce document n'excède pas deux pages – fiche n° 3
- 5. Un curriculum-vitae
- 6. Selon la situation du candidat, la copie des originaux de vos diplômes ou titres traduits en français
- 7. Le cas échéant, la copie de vos relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires
- 8. Selon la situation du candidat, les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs)
- 9. Pour les ressortissants étrangers, une attestation du niveau de langue française requis B2 et **un titre de séjour valide pour toute la période de formation**
- 10. Une enveloppe **pré affranchie en lettre suivie** (à acheter à la poste) à votre nom et adresse
- 11. Une photo d'identité (nom et prénom au verso)



Le candidat peut joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'aide-soignant

Tout dossier incomplet est rejeté.

Pièces d'identité recevables et exigées en cours de validité :

Carte nationale d'identité
Carte d'identité européenne
Passeport
Carte de séjour
Carte de résident

FICHE N° 1 FICHE ADMINISTRATIVE

CIVILITE		Réservé à l'IFAS N° de dossier : <div style="border: 1px solid black; width: 50px; height: 20px; margin: 5px auto;"></div> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> CNI ou passeport <input type="checkbox"/> lettre motivation <input type="checkbox"/> situation manuscrite <input type="checkbox"/> CV <input type="checkbox"/> copie des diplômes <input type="checkbox"/> lettre suivie <input type="checkbox"/> 1 photo
NOM de NAISSANCE		
NOM D'USAGE		
PRENOM		
NÉ(E) le		
NATIONALITÉ		
ADRESSE Code postal VILLE		
TELEPHONE		
EMAIL		
PERMIS	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> en cours <input type="checkbox"/> Véhicule : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	

ACCES A LA SELECTION, VOUS AVEZ :

- ASH Q + 6 mois ETP (803.5h)
- ASH + 1 an ETP (1607h)
- Bac ASSP (ou en cours)
- Bac SAPAT (ou en cours)
- DEAMP
- TPAVF
- DEA ou CCA
- ASMS
- ARM
- VAE
- MCAD ou DEAVS avant 2021
- MCAD ou DEAVS après 2021
- Autre Bac précisez:
- Aucun diplôme ou titre

SITUATION ACTUELLE

Diplôme obtenuAnnée d'obtention :

Dernière classe fréquentée :Année

Etablissement fréquenté :.....

demandeur d'emploi ; date d'inscription :/...../..... N° d'identifiant :

sans emploi depuis le/...../.....

salarié(e) Type de contrat: CDD CDI Contrat à temps : complet partiel

salarié(e) pris en charge par l'employeur

Type de contrat: CDD CDI Contrat à temps : complet partiel

Nom et coordonnées de l'employeur :

.....

.....

.....

J'accepte que mon identité paraisse à la publication sur la liste des résultats sur le site internet de l'IFAS. Si non, joindre une lettre de demande de non publication.

oui non

Je soussigné(e) atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur l'ensemble des documents.

Fait à

Le.....

Signature du candidat ou nom, prénom et signature du représentant légal si le candidat est mineur.

